

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/BJO/EL/FD/FR/22/AUT/144

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Permanence bus France Services

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'association PIMMS MEDIATION ISERE – 97 galerie de l'Arlequin – 38100 GRENOBLE, à stationner son fourgon dans le cadre de la Permanence France services devant la Maison des Associations Place Nelson Mandela aux dates suivantes :

- Jeudi 11 et 25 août 2022 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 8 et 22 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 13 et 27 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 10 et 24 novembre 2022 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 8 et 22 décembre 2022 de 14h00 à 17h00

Les consignes suivantes devront être respectées :

- Protection des sols via la pose d'un dispositif sous le véhicule (bâche, moquette...)
- Remise en place de tout dispositif anti-intrusion après chaque passage (potelets, fermeture portail...)
- Les lieux devront être rendus propre

A Bourgoin-Jallieu, le jeudi 6 juillet 2022

Sébastien CHALESSIN

Conseiller Municipal Délégué
Aux Espaces Publics



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

